



OFFRES D'EMPLOI MUNICIPAUX

Chargé d'insertion professionnelle H/F

Direction : Direction des affaires sociales, du logement et de la salubrité

Service : Projet de ville RSA

Nombre de poste : 1

Filière(s) : Administrative

Cadre(s) d'emploi : Attachés territoriaux

Profil de poste 06 - 16

Présentation de la direction de rattachement

Le Projet de ville s'adresse à l'ensemble des allocataires du RSA (Revenu de Solidarité Active) de la ville et assure les prestations suivantes :

- l'accueil, l'information, l'orientation du public,
- l'évaluation et l'aide à l'élaboration d'un projet d'insertion socioprofessionnel,
- la réalisation de contrats d'engagement réciproque,
- l'orientation vers des actions ou des organismes de formation du PDI (Programme Départemental d'Insertion) ou de droit commun,
- l'accompagnement individuel du public pour le soutien à la réalisation de projets,
- l'organisation d'actions collectives.

Finalité du poste

Le chargé d'insertion professionnelle accompagne le bénéficiaire du RSA dans son parcours d'insertion socioprofessionnelle en favorisant la continuité et la cohérence des différentes actions engagées, qu'il formalise dans un contrat d'engagement réciproque.

Positionnement de l'agent

Responsable hiérarchique : L'agent est placé sous l'autorité hiérarchique du chef de service du projet de ville RSA

Autonomie et responsabilités : Il travaille en autonomie dans le cadre de ses missions.

Relations internes et externes : l'agent travaille en transversalité avec le département, la CAF, les organismes de formation, la communauté d'agglomération Est Ensemble...

Régime indemnitaire correspondant : niveau 6

Missions et activités du poste

(les activités sont évolutives, listées de façon non exhaustive)

- informer le bénéficiaire sur les droits et devoirs liés au RSA et sur les dispositifs d'insertion,
- établir, dans le cadre d'entretiens individuels, un diagnostic de la situation de la personne en prenant en compte les aspects suivants : formation, emploi, logement, santé, vie sociale,
- favoriser l'émergence du projet d'insertion professionnelle du bénéficiaire du RSA et sa mobilisation sur les différentes étapes de son parcours,
- conseiller le bénéficiaire du RSA dans la construction de son parcours en prescrivant si besoin les mesures et actions d'insertion les plus adaptées,
- mesurer l'effectivité de ce parcours d'insertion par des contacts réguliers avec le bénéficiaire et les structures sollicitées,
- proposer, si la situation le justifie, la réorientation du bénéficiaire vers un autre service référent en saisissant l'équipe pluridisciplinaire.

Au sein de l'équipe du Projet de ville / RSA, le chargé d'insertion :

- participe à l'organisation et au fonctionnement du service,
- contribue à l'élaboration et à l'évaluation du projet pédagogique du service,
- anime les actions et ateliers collectifs,
- contribue régulièrement au rendu et à l'évaluation statistique de l'activité du Projet de ville,
- s'informe de l'évolution du contexte législatif et réglementaire en s'appropriant les dispositifs d'insertion et plus particulièrement le Programme Départemental d'Insertion,
- participe aux diverses réunions et instances départementales et locales.

Environnement de travail

Lieu d'affectation : Mairie Annexe - chemin vert

Déplacements : des déplacements à prévoir lors des rencontres avec les partenaires

Temps de travail : Travail à temps complet, sur la base de 35 heures hebdomadaires.

Amplitude horaire du service : du lundi au vendredi de 9h à 12h - 13h30 à 17h30

Astreintes : Pas d'astreintes.

Conditions spécifiques : Déplacements possibles.

Moyens mis à disposition

- ▶ Outils informatiques
- ▶ Formations statutaires obligatoires

Compétences requises

Niveau de diplôme minimum : apprécié : Licence et/ou Master RH ou Psychologie du travail

Expérience requise : Minimum trois ans dans le domaine de l'insertion professionnelle

Savoirs

- ▶ Bonne connaissance des règles de fonctionnement des collectivités territoriales ;
- ▶ Connaissance du public et des dispositifs d'insertion et de formation ;

Savoir-faire

- ▶ Capacités à travailler en équipe et en transversalité ;
- ▶ Maîtrise des techniques de conduite et de synthèse d'entretiens individuels ;
- ▶ Capacité à proposer des procédures et des solutions pratiques ;
- ▶ Capacité rédactionnelles confirmées ;
- ▶ Bonne Maîtrise de l'outil informatique.

Savoir être

- ▶ Sens de l'écoute;
- ▶ Discrétion ;
- ▶ Sens du service public ;
- ▶ Sens de l'initiative ;
- ▶ Sens de l'organisation

ENVOYER CV ET LETTRE DE MOTIVATION À :

M. le Maire - Direction des ressources humaines
Service emploi
BP 80004 - 93001 BOBIGNY CEDEX
ou par email : villedebobigny-100745@cvmail.com
Merci de bien vouloir indiquer la référence de l'annonce sur la candidature.

✓ **POSTULER EN LIGNE**

◀ **RETOUR À LA
LISTE** ▶

 **Bobigny**
GRAND PARIS
Hôtel de Ville

31, av. du Président Salvador Allende
BP 80004 - 93001 Bobigny Cedex

 01 41 60 93 93